

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 35 (1963)

**Heft:** 12

  

**Artikel:** Sites muséologiques et villes-musées en Bulgarie

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-125532>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Sites muséologiques et villes-musées en Bulgarie

28

agglomérations de ne pas absorber «l'eau de la ville», mais bien de l'eau de source, ou de l'eau de puits contrôlée, ou de l'eau «minérale». En effet, alors qu'il faut, par jour, pour les besoins familiaux trois litres d'eau potable par personne, il en faut trois cents pour les besoins de l'hygiène et du ménage.

Malheureusement, dans la région parisienne, seuls certains privilégiés bénéficient de l'eau de source – notamment les préfectures et les ministères. Encore la paient-ils au prix de l'eau polluée et l'utilisent-ils pour tous les usages, puisqu'elle arrive en canalisations normales.

D'ailleurs, peu à peu, la proportion d'eau de source, dans le volume général, tend à diminuer et progressivement la pollution générale s'exaspère encore, en dépit de tous les efforts des services préposés au contrôle.

Le renforcement du contrôle devient d'ailleurs impossible dans la mesure où son coût serait extraordinaire. La chose est si vraie que certaines usines, malgré les règlements en vigueur, envisageraient plutôt d'être pénalisées pour non-observation des textes que de supporter les dépenses qu'on serait obligé de leur imposer...

Dans ces conditions, le professeur Boyer estime qu'une seule solution est à proposer, de toute urgence: la mise sur pied du système de la double canalisation, permettant d'alimenter les villes d'eau de source réellement potable, d'une part, et d'eau de rivière, chlorée et filtrée, d'autre part. En dépit, sans doute, du coût élevé de cette nécessaire opération, on resterait pourtant très loin des tentatives inutiles d'assainissement des eaux de rivière, telles qu'on peut les envisager.

Aussi bien la mise sur pied du double réseau pourrait se réaliser par étapes, d'abord grâce à l'installation de bornes – fontaines d'eau de source, et de robinets distributeurs par pâté de maisons comme chez les commerçants; ensuite par une adduction avec compteur collectif dans chaque immeuble; enfin par distribution dans chaque département.

Le professeur Boyer, dans cette perspective, estime d'ailleurs que sa réalisation permettrait de rendre inutile la captation des eaux du val de Loire, puisque l'Oise, la Seine et la Marne pourraient suffire à ravitailler l'agglomération parisienne en eau non alimentaire.

Il reste à décider. C'est un problème de gouvernement. Il est vital – et urgent – dans l'intérêt de la population car les indications fournies sont parfaitement redoutables.

Située «à la limite de l'Orient et de l'Occident», la terre bulgare conserve les témoignages des diverses cultures qu'elle a reçues ou, comme ce fut le cas pour l'ancienne Thrace, qu'elle a engendrées. Les monuments helléniques et romains, thraces, celtes et slaves, puis, au Moyen Age, avant la domination turque, les premiers produits d'une culture nationale qui s'épanouira beaucoup plus tard, à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle, ces vestiges abondent en Bulgarie. A telle enseigne que ne pouvant les rassembler dans des musées, l'Etat a créé par des arrêtés ministériels «des sites muséologiques et des villes-musées».

C'est ainsi que les vestiges d'anciennes villes romaines, telles la zone de Guiguen (l'antique Escus) et celle de Nikup (Nicopolis ad Istrum), ou les emplacements des capitales bulgares du Moyen Age (Pliska, Preslav, etc.) ont été déclarés sites muséologiques et placés de ce fait sous un régime spécial, qui en assure le contrôle constant, la consolidation et la restauration.

Pour les villes-musées, notamment Nessébar, l'ancienne colonie grecque de Messambria, fondée au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, le régime adopté, en dehors de l'entretien des monuments, porte essentiellement sur la réglementation des constructions nouvelles: c'est ainsi que «dans la partie ancienne de la ville de Nessebar, les fils électriques passeront sous terre, et, à la place des poteaux électriques ordinaires, il y aura des réverbères artistement ornés».

Ces mesures en faveur des sites classés sont décrites par M. Velzar Velcov, chargé de cours à l'Université de Sofia, dans la revue *Museum*<sup>1</sup> (publiée trimestriellement par l'Unesco) et dont le dernier numéro est en grande partie consacré aux musées de Bulgarie. On peut y lire également des études sur le rôle éducatif des musées et sur leur organisation, ainsi que la description de ceux d'entre eux qui sont consacrés à l'histoire naturelle, à l'archéologie, aux beaux-arts.

On trouvera par ailleurs, dans le même numéro de *Museum*, les résultats d'une importante enquête, effectuée sous les auspices de l'Unesco et du Conseil international des musées, sur «l'utilisation du film culturel et scientifique dans les musées du monde».

*Informations Unesco.*